

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 avril 2018

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES - (N° 809)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL18

présenté par
Mme Forteza, rapporteure

ARTICLE 19

À l'alinéa 10, substituer à la première occurrence du mot :

« prévues »

le mot :

« énoncées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.